



VILLECHENEVE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 29 JUIN 2006**

PRESENTS : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET.GONNARD.MME CHIRAT.
MM. VARILLON. DUMAS. LACAND. SARCEY. GRANJARD.

ABSENTS : MMES BERTHOLAT. DUSSUYER. MM. JACQUEMOT. GUERIN.
NIEPCE.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Décide le renouvellement pour un an de la ligne de crédit d' un montant de 60 000 Euros. Le taux appliqué est le taux moyen mensuel du marché monétaire (T4M) + 0.15%).
- 2) Approuve l'avenant numéro un au marché de maîtrise d'œuvre établi par la SCP CUZIN-SAULNIER concernant l'opération Nouvelle Mairie.
- 3) Approuve l'avenant numéro un en moins value au marché de l'entreprise « comptoir des revêtements », d'un montant HT de 183 euros concernant la Nouvelle Mairie.
- 4) Rejette la demande de certificat d'urbanisme formulée par Mademoiselle Valérie PERRAT au lieu-dit « le Coton ». La zone concernée se situe en zone non constructible.

Votants : 10

Pour : 2

Contre : 6

Blanc : 2

- 5) Fixe la redevance assainissement pour l'exercice 2006 à 0.44 euros applicable par mètres cubes d'eau consommée pour les administrés desservis par le réseau public et 9.05 euros le tarif minimum de la redevance pour les administrés desservis par le réseau public.
- 6) Nomme Monsieur André CHAZELLES, régisseur titulaire de la bibliothèque.
- 7) Examine l'avenant au contrat triennal en cours 2003 - 2005.
- 8) Approuve les décisions modificatives du budget principal
- 9) Suite à la mise en place d'une agence postale communale, décide la création d'un poste d'agent administratif qualifié et par conséquent la modification du tableau des effectifs.
- 10) Décide le recrutement d'un agent intérimaire en remplacement de Monsieur Joseph GRONDIN suite à son départ en congés bonifiés.

- 11) Est avisé de la mise en place par la Communauté de Communes « Chamousset en Lyonnais » d'une redevance pour chaque particulier non raccordé au réseau collectif d'assainissement.
- 12) Approuve le projet de bail conclu entre la commune de Villechenève et Mr GIRARD/Melle BAJARD.
- 13) Nomme Monsieur Bernard CHAZELLES coordonnateur communal pour le recensement de la population en janvier 2007.
- 14) Fixe l'inauguration de la nouvelle Mairie au samedi matin 28 octobre 2006.
- 15) Est informé du renouvellement du bureau de l'association du restaurant scolaire.
- 16) Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses

Fait en Mairie le 30 juin 2006

Le Maire,

J. CRIBIER